

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2011**

Secrétariat du ministère			
<i>Évaluation de la Fondation de l'art inuit</i>			
DATE D'APPROBATION : 19/04/2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
1. Afin d'assurer une orientation claire et une intégration aux mécanismes de responsabilisation du Ministère, AINC doit revoir la position de la Fondation de l'art inuit (FAI) dans l'architecture des activités de programmes. En outre, AINC devrait songer à intégrer l'unique autorisation dédiée à la FAI à une autorisation existante.	Le Centre d'art indien et inuit (CAII) travaillera en collaboration avec le Secteur des politiques et orientation stratégique et le Secteur du dirigeant principal des finances d'AINC pour évaluer la position de la FAI dans l'AAP, ainsi que ses pouvoirs.	Fin : 2012-2013	<p>État</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 30/09/2011 :</p> <p>Réunion de travail prévue avec POS le 24 novembre 2011.</p> <p>SVE : Cette recommandation demeure ouverte.</p> <p>Le CAII commence à évaluer la position de la FAI dans l'AAP, ainsi que ses pouvoirs. Il faut davantage de suivi.</p>
2. Préciser le rôle et les objectifs de la FAI, y compris ses résultats attendus, ses intervenants et les principaux bénéficiaires de ses services.	AINC est conscient que les artistes inuits sont les principaux bénéficiaires des services de la FAI. AINC élaborera une stratégie de mesure du rendement en vue de préciser le rôle et les objectifs de la FAI, y compris ses résultats attendus, ses intervenants et les principaux bénéficiaires de ses services.	Fin : mars 2012	<p>État</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 30/09/2011 :</p> <p>Il faut préciser la position de la FAI dans le cadre de l'AAP avant d'élaborer des éléments de mesure du rendement.</p> <p>SVE : Cette recommandation demeure ouverte.</p> <p>En attendant de préciser la position de la FAI dans le cadre de l'AAP, il est à prévoir qu'une stratégie de mesure du rendement sera élaborée. Il faut davantage de suivi.</p>
3. Élaborer une approche visant à faire mieux connaître les services offerts par la FAI et à accroître la participation des artistes inuits dans toutes les régions.	La FAI élaborera des stratégies pour mieux faire connaître la mission et les services de la Fondation, au moyen notamment d'un supplément à la revue trimestrielle Inuit Art Quarterly consacré aux relations publiques et à une campagne de financement. En juin, la FAI organisera une	Fin : chaque année en permanence	<p>État</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 30/09/2011 : Aucune.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2011**

Secrétariat du ministère			
<i>Évaluation de la Fondation de l'art inuit</i>			
DATE D'APPROBATION : 19/04/2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	journée portes ouvertes, à laquelle sera présent le conseil d'administration. Des CD gratuits, présentant 25 années d'activité de la FAI, seront offerts aux donateurs et autres intéressés.		SVE : Cette recommandation demeure ouverte. Le CCII n'a pas effectué de suivi auprès de la FAI en raison d'une pénurie de personnel. Il faut davantage de suivi.
4. La FAI devrait continuer d'établir des partenariats durables avec d'autres organisations de services artistiques et culturels afin de maximiser l'efficacité et d'utiliser les ressources existantes.	La FAI améliorera ses partenariats durables actuels avec d'autres organisations de services artistiques et culturels, comme la Nunavut Arts and Crafts Association.	Fin : chaque année en permanence	État Mise à jour/Justification En date du 30/09/2011 : Aucune. SVE : Cette recommandation demeure ouverte. Le CCII n'a pas effectué de suivi auprès de la FAI en raison d'une pénurie de personnel. Il faut davantage de suivi.
5. La FAI devrait accroître les occasions de recueillir des fonds en élaborant une stratégie visant à solliciter et à obtenir des dons additionnels, tant auprès de particuliers que de sociétés.	La FAI recueillera des dons du secteur privé en ciblant en particulier les abonnés américains à la revue Inuit Art Quarterly. Si les ressources le permettent, on aura recours à une agence de développement professionnel pour établir une stratégie de planification de dons. La boutique Inuit Art Shop continuera d'être une bonne source de financement des programmes.	Fin : mars 2012	État Mise à jour/Justification En date du 30/09/2011 : Aucune. SVE : Cette recommandation demeure ouverte. Le CCII n'a pas effectué de suivi auprès de la FAI en raison d'une pénurie de personnel. Il faut davantage de suivi.
6. Préciser et faire connaître aux intervenants les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration de la FAI.	La FAI intégrera dans le supplément de relations publiques de la revue Inuit Art Quarterly de l'information sur le rôle et responsabilités des membres du conseil d'administration, qui sont des praticiens respectés, ainsi que sur le CD soulignant le 25e anniversaire de la FAI.	Fin : chaque année en permanence	État Mise à jour/Justification En date du 30/09/2011 : Aucune.

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2011**

Secrétariat du ministère			
<i>Évaluation de la Fondation de l'art inuit</i>			
DATE D'APPROBATION : 19/04/2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			<p>SVE : Cette recommandation demeure ouverte.</p> <p>Le CCII n'a pas effectué de suivi auprès de la FAI en raison d'une pénurie de personnel. Il faut davantage de suivi.</p>